

NOTRE DRAPEAU DE LA 14^{ÈME} SECTION DE PARIS EN « OTTOMAN »

Par notre Compagnon :



Alice BENHAMOU PANETTA
Chevalier de la Légion
d'Honneur
Sociétaire de la 14° Section
Comité Plaisance

Lors de l'assemblée générale des membres de la Légion d'Honneur du 14^{ème} arrondissement il fut mis au vote le choix du tissu de notre nouveau drapeau, soit un tissu en soie souple ou en ottoman, plus rigide pour un drapeau.

Vous avez dit « ottoman » selon le dictionnaire il est dit « étoffe de soie à trame de coton formant de grosses cotes ».

La Sublime Porte Ottomane commerçait avec de nombreux marchands et notamment depuis le 16^{ème} siècle avec la Maison Orientale des CAMONDO douée en commerce international à Venise, Rome, Londres, Paris, Damas et Constantinople devenue ISTANBUL en 1453.

L'empire OTTOMAN avait besoin de vêtir son armée. Bien entendu la famille CAMONDO proposa ses services. Les CAMONDO ont négocié des kilomètres d'étoffes avec des maisons de drapiers de grande renommée et ont pu fournir les draps en tissu d'ottoman, des tissus fabriqués à Salonique, et à Manchester.

Le gouvernement turc avait des difficultés de trésorerie, de ce fait la famille CAMONDO devint bailleur de fonds de l'Empire Ottoman. De commerçants le pas était franchi pour créer la Banque Isaac CAMONDO installée à Galata - ISTANBUL en 1832.

Rappelons que la famille CAMONDO, de confession juive, arrivait d'Espagne suite à l'inquisition en 1492. Les CAMONDO s'installent d'abord à Trieste, ils deviennent sujets autrichiens en 1854.

Après l'unification de l'Italie, les CAMONDO sont naturalisés Italiens le 18 novembre 1865. Ils ont financé des hôpitaux, ont créé des écoles, des dispensaires. Ce fut de vrais philanthropes. Ils ont soutenu l'unité Italienne et leur Roi. Abraham – Salomon, en 1867, est anobli par le Roi VICTOR-EMMANUEL II, il devient Comte de CAMONDO. Cette charge est transmissible par la progéniture mâle avec les armoiries et la devise « Fides et Caritas ».

Après 3 générations, Nissim de CAMONDO et son frère Abraham-Behor s'installent à Paris en 1869 pour y accroître la banque familiale.

Nissim de CAMONDO se marie avec Élise FERNANDEZ, ils ont un fils Moïse de CAMONDO. Ce dernier hérite d'une fortune. Il se marie avec Irène de CAHEN D'ANVERS et ont un fils qu'ils appellent comme leur grand-père Nissim et une fille Béatrice. Moïse est un homme de goût, il s'est entouré d'hommes de bons conseils en matière d'art. Il abandonne la Banque et s'adonne à ses plaisirs de collectionneur. Il fait construire rue de Monceau un superbe Hôtel Particulier. Commencé en 1911 et achevé en 1914 ;

Il acquiert les plus beaux meubles, les plus belles peintures, les plus belles porcelaines, les plus beaux objets précieux des plus grands artisans d'art.

Après la mort de son fils, en 1917, Moïse de CAMONDO est un homme brisé.

Toutefois Il reprend vie lors du mariage de sa fille, fin novembre 1918. Sa frénésie de collectionneur le reprend, il vivait de sa passion.

Il fait son testament en 1924 dans lequel il lègue, son hôtel particulier, les objets d'art et d'ameublement, au Musée des Arts décoratifs. Il décède en 1935.

En 1936 l'Hôtel particulier est transformé en musée. C'est le célèbre **Musée NISSIM de CAMONDO**.

Je vous invite à découvrir ou à redécouvrir ce merveilleux joyau recueillant les plus belles collections du XVIII^{ème} siècle, ce legs à l'État Français en la mémoire de son fils Nissim de CAMONDO

Homme héroïque, brillant lieutenant, pilote militaire, affecté à l'escadrille MF33.

Le 9 septembre 1917 son avion s'écrase en Lorraine, il avait 25 ans.

Nissim Comte de CAMONDO fut décoré Chevalier de la Légion d'Honneur, à titre posthume le 5 septembre 1929.

Nissim de CAMONDO a reçu 5 citations dont 2 à l'ordre de l'Armée et notamment la Croix de Guerre 14-18. Béatrice de CAMONDO fille chérie de Moïse, son mari et ses deux enfants sont morts en déportation dans le camp d'Auschwitz.

Ainsi la famille de CAMONDO s'est éteinte à jamais.

ALICE BENHAMOU PANETTA

Présidente-Fondatrice de l'Association « VIVENT LES FEMMES »

(Défense et promotion du droit des femmes)

Membre de l'Union Européenne des Femmes.